Jean-François COURT



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Votre circonscription n'a pas de député sortant. Je suis le candidat de l'U.D.F. investi par la majorité parlementaire (Union du Rassemblement et du Centre).

Le vote pour un député est un vote national, même s'il tient compte des réalités locales. Dijonnais depuis trois générations, habitué à la gestion des grands dossiers, je saurai me battre pour vous et pour la Côte-d'Or à Paris. Ne cumulant pas de mandats, je serai disponible.

En Bourgogne, je travaillerai avec notre majorité. Avec Marcel Lucotte à la Région et Robert Poujade à Dijon, c'est elle qui répond le mieux à vos préoccupations quotidiennes. Je me battrai pour une vie culturelle plus active, plus tournée vers les jeunes, ouverte à leurs loisirs et leurs formes d'expression (rock, musiques, sport, etc.). Je l'ai fait auprès de François Léotard (baisse de la T.V.A., aide à la chanson française et au cinéma).

A Paris, je défendrai, sans sectarisme mais avec détermination, mes convictions. En ces temps de confusion, je veux vous les dire brièvement.

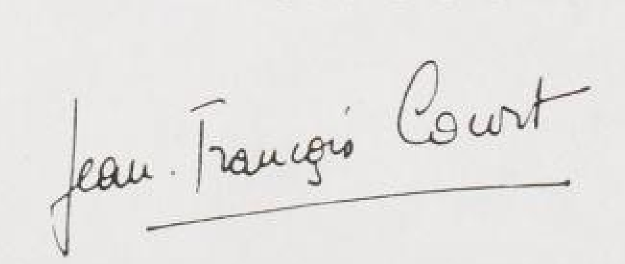
Libéral, soucieux de l'avenir de la France, je m'opposerai à toute augmentation des déficits et des dettes, à tout impôt inquisitorial, à toute atteinte à la sécurité, mais dans le respect des droits de l'homme, à tout affaiblissement de notre défense, enfin à toute atteinte aux libertés des Français.

Dans un esprit ouvert, je suis favorable à un grand effort de formation, qui doit s'accompagner d'une décentralisation du système éducatif, à la construction de l'Europe dans le respect de nos intérêts, à des textes clairs sur l'immigration qui, alliant fermeté et tolérance, soient dignes de la France.

Refusant la mainmise d'un parti, socialiste ou autre, sur l'Etat, fort de mes idées et prêt au dialogue, j'ai la conviction d'incarner la véritable ouverture.

Le 5 juin prochain, en m'apportant votre suffrage, vous choisirez l'avenir.

J.F. COURT



IMP. DIPS DIJON

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Sciences Po / fonds CEVIPOF